

10 juil 2009 -12:14

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2009

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Troisième marché public JI/CDM : approbation des contrats

Troisième marché public JI/CDM : approbation des contrats

Le Conseil des ministres a donné mandat au ministre du Climat et de l'Energie Paul Maignette de signer un contrat pour l'achat de crédits carbone avec les cinq soumissionnaires au troisième marché public JI/CDM(*).

Le troisième marché public concerne l'achat de crédits d'émission sur les marchés primaires et secondaires. Les critères de sélection principaux sont le prix, la certitude de livraison et la durabilité. Ce marché public constitue une avancée importante dans la réalisation de l'engagement fédéral.

Le Conseil des ministres a approuvé le troisième marché public JI/CDM le 23 décembre 2008. L'acquisition s'inscrit dans la précision de la stratégie fédérale d'acquisition de crédits d'émission pour 2008-2012, approuvée par le Conseil des ministres le 9 mai 2008.

(*) Joint Implementation - Clean Development mechanism (= en français MOC/MDP : Mise en oeuvre conjointe - Mécanisme de développement propre)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Maignette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://maignette.belgium.be>